



La CONFEMEN au Quotidien

Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage
éd. resp. : Secrétariat Technique Permanent, immeuble Kébé Extension, B.P. 3220 - Dakar / Sénégal

Bimestriel - n° 9 - février/mars 1995

Sommaire

Editorial	p. 1
Nouvelles de la CONFEMEN	p. 2
Nouvelles de nos pays membres	
◆ Burundi	p. 7
◆ Seychelles	p. 7
◆ Canada	p. 8
◆ Guinée-Conakry	p. 8
◆ Côte d'Ivoire	p. 9
Infos services	
◆ Unevoc	p. 10
◆ Centres de documentation spécialisés en éducation	p. 10
◆ Unité pour la réhabilitation et la reconstruction des systèmes éducatifs	p. 11
Nouvelles de l'éducation en francophonie	p. 11
Lu pour vous	p. 12
Agenda	p. 13
Bibliographie	p. 14

ISSN 0850-2471

Rédaction et mise en page :
Centre d'Information et
de Documentation

Téléphone : (221) 21 60 22
Télécopie : (221) 21 32 26
Courrier électronique - E-mail:
CONFEMEN@ENDAdak.gn.apc.org

Editorial

La crise de croissance et de confiance qui mine les systèmes éducatifs des pays en développement exige des solutions efficaces condamnées, de surcroît, à un réalisme draconien par les réalités économiques. Cette réorientation obligée des politiques éducatives et leur remise en phase avec les objectifs de développement au sein de la Francophonie constitue l'objectif prioritaire de la CONFEMEN.

Au départ d'un constat de carence des systèmes actuels, il est vital aujourd'hui de fourbir les armes de la population de demain pour lui donner la capacité d'agir sur son futur. Un premier jalon a été posé lors de la session de Yaoundé qui a déclaré prioritaire l'éducation de base, levier essentiel de développement.

Le Bureau de Ségou vient de planter le deuxième en adoptant un document qui redéfinit les finalités de cette école de base et qui propose une réforme régionale profonde remodelant les composants de l'école de base en fonction de ces nouvelles finalités.

Intégrant les réalités économiques quotidiennes des pays en développement, l'école de base ajouterait à son

rôle propédeutique, clé d'accès au secondaire, celui de cycle en soi, clé d'accès à la vie active.

Cette métamorphose de l'école de base serait atteinte par une transformation progressive, basée sur l'examen de la pertinence de l'existant en matière de curricula, de matériel didactique, de formation, de motivation et d'encadrement des personnels de l'éducation.

Une école de base redéfinie dans ses finalités, instrument de développement durable, crédible et accepté...

Fin avril, un troisième groupe de travail complètera, selon les souhaits émis par les Ministres lors du dernier Bureau, la réflexion autour de l'éducation de base. Aboutissement de l'action menée, un document réunissant bilan et propositions d'action sera publié en vue du prochain Sommet de Cotonou.

Ainsi sera finalisé un schéma de reconstruction de l'école de base qui réconcilie celle-ci avec les objectifs de développement et qui réconcilie la population aux objectifs de l'école de base.

Bougouma NGOM

Secrétaire Général



Réunion du Bureau - Ségou (Mali) 9, 10 et 11 février 95

Le Bureau, sur base des rapports du Secrétaire Général et de la Commission Administrative et Financière, a salué la quantité et la qualité des actions entreprises par le STP depuis la session de Yaoundé et a accordé le quitus au Secrétaire Général pour sa gestion de l'exercice financier 1994.

Il a ensuite mis à l'examen le document du groupe de travail chargé d'approfondir la réflexion menée lors de la préparation de Yaoundé. Générée par la crise qui secoue le monde éducatif face à une école décontextualisée, facteur de déscolarisation, la réforme envisagée a pour objectif la construction d'une école portée par le milieu et porteuse pour le milieu.

Une école de base à la fois clé d'accès à la vie active et clé d'accès à l'école secondaire...

Pour ce faire, la redéfinition des finalités de l'école de base s'impose. L'école nouvelle doit permettre et une insertion dans la vie active, et la poursuite des études secondaires. Parallèlement à l'acquisition de savoirs académiques, l'école doit développer les compétences permettant d'utiliser et d'adapter le savoir pour s'insérer dans son milieu et pour le transformer.

Ainsi redéfinie, l'école de base doit, à la fois, répondre à la demande du milieu, tenir compte de ses limites et préparer à sa transformation. Sous le contrôle fédérateur de l'Etat, avec son aide matérielle et incitatrice, l'école de base naîtra du dialogue entre les partenaires de l'école.

L'adaptation de l'école au milieu et l'implication du milieu dans le projet d'école engendreront une école crédible et acceptée.

Partant de ces lignes de force, le groupe de travail a élaboré un projet réaliste de **réforme régionale** profonde. La construction de cette école nouvelle:

- **sans fracture avec les politiques existantes** car le changement en éducation est un processus complexe, difficile à planifier et à programmer et la réussite d'un projet novateur est étroitement liée au contexte dans lequel il se déroule. D'où le postulat de départ de baser les propositions d'action dans le domaine de l'éducation de base sur les résultats des évaluations sur le terrain ;
 - **sans passage par un projet de réforme théorique imposé**, en inversant donc le processus habituel qui impose des projets éducatifs à caractère novateur pour les adapter ensuite après évaluation des résultats ;
 - **ancrée dans les réalités et émanant des politiques nationales** puisqu'elle a pour point d'émergence le développement des mécanismes d'évaluation des systèmes éducatifs et la construction progressive d'outils adaptés en fonction des résultats dégagés ;
 - **proposant des intrants consensuels**, curricula et manuels scolaires naissant ainsi d'une mise en adéquation des matériels existants, tant à l'échelon national que régional, selon les paramètres livrés par l'évaluation qui aura testé leur efficacité au service de la réforme ;
 - **portée par des personnels motivés, formés et stimulés par leur encadrement** ;
- permettra l'adhésion sociale au projet de réforme.

Les composants essentiels des systèmes éducatifs, curricula, manuels scolaires, personnels de l'éducation, déclarés prioritaires dans le cadre de la programmation éducation-formation en francophonie lors de la Conférence de Yaoundé, seront donc peu à peu mis en phase avec

les finalités nouvelles de l'école de base.

L'adaptation progressive des composants de l'école de base à ses nouvelles finalités...

Ainsi, la proposition d'harmonisation régionale des curricula, née de l'inadaptation des contenus de programme aux finalités et objectifs de l'éducation de base redéfinie, outre les économies d'échelle qu'elle générera en matière de production de matériel didactique et de formation des maîtres, facilitera les transferts de technologie éducative et stimulera la compétitivité de chaque système éducatif en permettant l'évaluation de ses performances en comparaison avec d'autres systèmes, les objectifs étant similaires.

D'autre part, l'édition régionalisée de manuels scolaires, fondée sur ces curricula harmonisés, permettra la production à grande échelle par le Sud d'ouvrages parfaitement adaptés à la demande interne, c'est-à-dire aux coûts réduits et aux contenus adaptés à la réforme. Les objectifs d'accessibilité et d'adéquation maximales seront atteints par l'utilisation de solutions tels le manuel modulable ou le manuel unique.

Enfin, la réforme serait portée par des maîtres, mobilisés à sa réussite, formés au dialogue et à la pédagogie active, appuyés par leurs directeurs d'école, éléments centraux de la réforme, et par les inspecteurs, encadreurs pédagogiques permanents.

A l'issue du débat autour de ces propositions le document a été adopté par les Ministres sous réserve d'ajouts, de pré-

cisions et de nuances qui, après élaboration par un troisième groupe de travail, seront intégrés dans la version définitive.

Ce futur groupe de travail aura pour tâche, outre les modifications du deuxième document selon les vœux des Ministres, l'approfondissement du volet insertion des jeunes dans le milieu et la vie active au travers de l'éducation de base, l'élaboration du cadre conceptuel et pédagogique d'un enseignement susceptible de favoriser le développement, chez l'enfant, de compétences utiles et transférables dans les domaines tels que l'environnement, l'hygiène, la santé, les

droits et responsabilités.

Le Bureau a planifié les travaux préparatoires à la 47^{ème} session ministérielle en adoptant le calendrier suivant :

Education de base

24-28 avril 1995 - finalisation de la réflexion,

Insertion des jeunes par l'enseignement technique et la formation professionnelle

juin 1995 - rédaction du document de référence à l'intention de la 47^{ème} Conférence ministérielle,

début 96 - révision du document de travail en fonction des orientations et politiques de la CONFEMEN.

Cette réunion précédera immédiatement la prochaine réunion du Bureau (Bujumbura, février 1996).

Enfin le Bureau a élaboré un projet de résolution, qui sera proposé à l'adoption au Sommet de Cotonou, accordant la priorité à l'éducation de base dans le dispositif éducatif global des pays ayant le français en partage.

La réunion du Bureau a réservé, à l'initiative des autorités maliennes, quelques plages horaires à des visites de terrain, notamment à l'expérience de pédagogie convergente menée au Mali, qui ont été fortement appréciées, de même que l'accueil reçu.



Février 95

Ségou

BUREAU



PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN)

Début des opérations au Burkina Faso, au Cameroun et en Côte d'Ivoire :

Une première mission du STP dans les trois pays retenus pour la troisième vague d'évaluations du PASEC a permis de faire connaissance avec les équipes nationales chargées du Projet.

Les structures d'accueil sont respectivement l'Institut Pédagogique du Burkina, l'Inspection générale de l'Enseignement primaire du Cameroun et la Direction de la Planification du Ministère de l'éducation nationale de Côte d'Ivoire.

Les deux responsables nationaux de chacun des trois pays, soit en tout 6 personnes, se réuniront du 3 au 14 avril à l'EIB de Bordeaux. Cet atelier de travail aura pour tâches : l'harmonisation des instruments d'enquête utilisés (tests de niveaux en mathématiques et en français pour les élèves de deuxième et de cinquième année du primaire, questionnaires à destinations des élèves, des maîtres et des directeurs d'école), et la constitution des échantillons d'écoles (120 par pays). Les instruments harmonisés seront ensuite mis à l'essai dans quelques classes avant la fin de cette année scolaire, en vue de leur administration en grandeur réelle lors de la prochaine rentrée.

Haut Conseil de la Francophonie (HCF) 14, 15 et 16 février 1995

La XI^{ème} session du Haut Conseil de la Francophonie (HCF) a invité les principaux responsables de la coopération multilatérale francophone, dont Monsieur NGOM, Secrétaire général de la CONFEMEN, à participer à leur travaux autour du thème : "La Francophonie et les sociétés africaines". La session a débouché sur la formulation d'un certain nombre de propositions. Dans le domaine de l'éducation, il est préconisé:

- de mettre en place une fondation pour l'éducation en Afrique, de faire converger les moyens recueillis vers l'enseignement et notamment en faveur des maîtres du primaire et des matériels scolaires et pédagogiques,
- de renforcer et réorienter les coopérations tant bilatérales que multilatérales en faveur de l'enseignement,
- d'appuyer les projets d'échange de dettes contre des investissements éducatifs.

S'agissant de la coopération francophone, les lignes de forces devraient être dialogue et concertation.

Au terme de ses travaux, le HCF, a lancé un appel à la mobilisation des pouvoirs publics européens et particulièrement francophones pour la relance de la solidarité envers l'Afrique. De même les investisseurs francophones ont été invités à renouer le partenariat.

La situation que connaît l'Afrique requiert une intervention urgente et massive des états européens et des organismes internationaux afin de préserver un équilibre fondamental entre les différentes parties du monde.

Pendant 5 jours l'UNESCO s'est mise à l'écoute de l'Afrique et l'Afrique, saisissant la balle au bond, a brossé les priorités qui devraient baliser son futur sur base d'un constat honnête, sans fard.

Puisant leur détermination au coeur d'un avenir où compétitions commerciale, financière et culturelle vont s'exacerber par la globalisation des marchés et le renforcement croissant des blocs régionaux, les participants se sont prononcés pour la prise en main de l'Afrique, par l'Afrique.

Dans le contexte ainsi posé les travaux de la Commission I, Formation et partage des connaissances : quelle école et quelle université pour demain ?, font une large part aux priorités déjà tracées par la CONFEMEN au cours de sa 46^{ème} session (cf. Déclaration de Yaoundé, *CONFEMEN au Quotidien*, n° 5, p. 16 et 17).

Reconstruire les systèmes éducatifs africains dans le cadre d'une stratégie de rupture constructive...

L'éducation étant une des conditions préalables au développement, il convient de reconstruire les systèmes en repensant les finalités, les contenus, les structures, les méthodes, la démarche et les valeurs dans le cadre d'une stratégie de rupture "constructive".

Cette réforme doit être conduite selon une approche globale et non sectorielle pour donner au système cohérence et pertinence. Elle doit faire de l'éducation des filles une de ses priorités essentielles.

Elle passera par une nouvelle stratégie de partenariat consistant en un partage des charges et des dépenses d'éducation entre l'Etat, les régions, les départements, les municipalités, les communautés rurales et les familles, sur des bases négociées en commun et mutuellement acceptables. Ceci implique une participation effective de tous les partenaires à la définition des objectifs mais

aussi des finalités et des stratégies à tous les niveaux.

Les Assises proposent de garantir quatre années d'enseignement élémentaire ininterrompues si possible en langue maternelle.

Elles préconisent, de plus, la reconnaissance de l'enseignement non formel, une priorité à l'éducation de base (20% du budget) et l'instauration d'une loi sur l'obligation scolaire.

Priorité à l'éducation de base...

Au plan de l'enseignement secondaire, la Commission recommande, d'une part, un enseignement général de qualité, susceptible de garantir l'adaptabilité des sortants, et, d'autre part, l'octroi d'une place importante à l'enseignement technique et professionnel mettant l'accent sur la variété des filières et la professionnalisation des formations à partir d'un profil d'entrée et de sortie minutieusement élaboré.

La Commission II, Science, technologie et développement durable - l'Afrique et le monde, a posé le postulat de la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul comme préalable à la réussite de l'apprentissage des sciences et de la technologie. Elle a aussi préconisé la formation des instituteurs du primaire à l'enseignement des sciences.

Cette série de recommandations n'aura de force qu'au travers de la mise sur pied d'un mécanisme de suivi, de contrôle et d'évaluation visant à leur exécution. Ce mécanisme devant d'ores et déjà veiller à la mise en oeuvre de ces orientations au titre du programme 94-95 et à leur développement dans le projet de programmation 96-97 de l'UNESCO.

Les Assises d'Afrique égale les priorités africaines en vue du Sommet Mondial pour le développement social...

Evoqué par Madame Charron au cours de sa communication relative aux activités du DAE, lors de la XI^{ème} session du Haut Conseil de la Francophonie, de même que lors des Assises d'Afrique (recommandation n° 39) et du récent Sommet Mondial de Copenhague, l'idée du troc dette contre développement, mécanisme déjà utilisé en Amérique latine, commence à se répandre sur le continent africain et pourrait être une réponse aux problèmes du financement de l'éducation en Afrique.

Car, englués dans des remboursements de dettes qui représentent deux fois leurs dépenses d'éducation, les états africains se voient contraints de bloquer, sinon réduire ces dépenses, et se trouvent donc sans ressources face aux objectifs de l'éducation pour tous.

Une solution au financement de l'éducation pour tous ?

Le mécanisme : un projet de développement ciblé par un investisseur étranger dans un pays sera financé par ce pays contre rachat d'une partie de sa dette par l'investisseur. C'est l'institution responsable du financement du projet qui, sur base de la créance reçue de l'investisseur, saisit la Banque centrale du pays endetté. Celle-ci annule la dette et fournit à l'institution qui va mettre en oeuvre le projet le montant fixé lors de négociations préalables entre l'investisseur étranger et le gouvernement endetté.

Pour exemple, un investisseur a racheté, pour 400.000 \$, 1 million de la dette du Nigéria et a ensuite échangé cette créance contre un montant de 500.000 \$ en monnaie locale destiné à un projet de lutte contre l'onchochercose.

Les inconvénients : le procédé aboutit le plus souvent à un passage par la planche à billets, le recours aux monnaies locales soumet le projet aux fluctuations

de prix et de monnaies, le respect des accords intervenus entre les trois partenaires, la possibilité pour l'organisme bénéficiaire de substituer la somme ainsi obtenue aux dépenses prévues au préalable et d'utiliser les ressources ainsi libérées à d'autres projets, ailleurs.

Pour que le troc de dette puisse être envisagé comme mode de financement de l'éducation de base, il faut s'assurer que l'injection obtenue de la sorte soit réellement utilisée à financer des dépenses supplémentaires d'éducation.

Une solution à l'indispensable recrutement de maîtres bloqué par les politiques d'ajustement structurel ?

Canada et Etats-Unis ont déjà initié une politique de troc de dette dans différents

pays d'Amérique latine. Le système, qui canalise l'allègement de la dette vers des projets spécifiques, permettrait, puisque les dépenses se font en monnaie locale, de lever l'obstacle des règlements qui veulent qu'un bailleur de fonds ne peut payer les salaires des fonctionnaires nationaux.

Le troc de dette a, de plus, l'avantage de renforcer la participation locale au projet. Une agence bilatérale ou multilatérale pourrait ainsi troquer une dette non amortie contre des fonds destinés à des projets locaux de développement.

Près de 10 millions de \$ quittent chaque année l'Afrique subsaharienne au service de la dette. Le troc de dette, peu courant en Afrique, car la dette est essentiellement publique (73%) et non commerciale, devrait permettre de réduire la dette tout en augmentant les dépenses sociales.

Le développement des opérations de troc de dette en Afrique est conditionné par trois facteurs : un environnement macro-économique sain qui, à long terme, remplace les fonds ainsi générés par ceux de la croissance économique, une politique nationale cohérente dans le secteur éducatif et les capacités de gestion de l'état bénéficiaire.

Dans le cadre ainsi tracé, demande est lancée vers la **Guinée**, le **Niger** et **Madagascar** afin que la relation et l'évaluation des expériences de troc de dette qui ont déjà eu lieu dans ces pays alimentent cette rubrique dans les prochains numéros de *La CONFEMEN au Quotidien*.

Les taux d'alphabétisme dans les pays membres de la CONFEMEN

AFEC-Janvier 1995

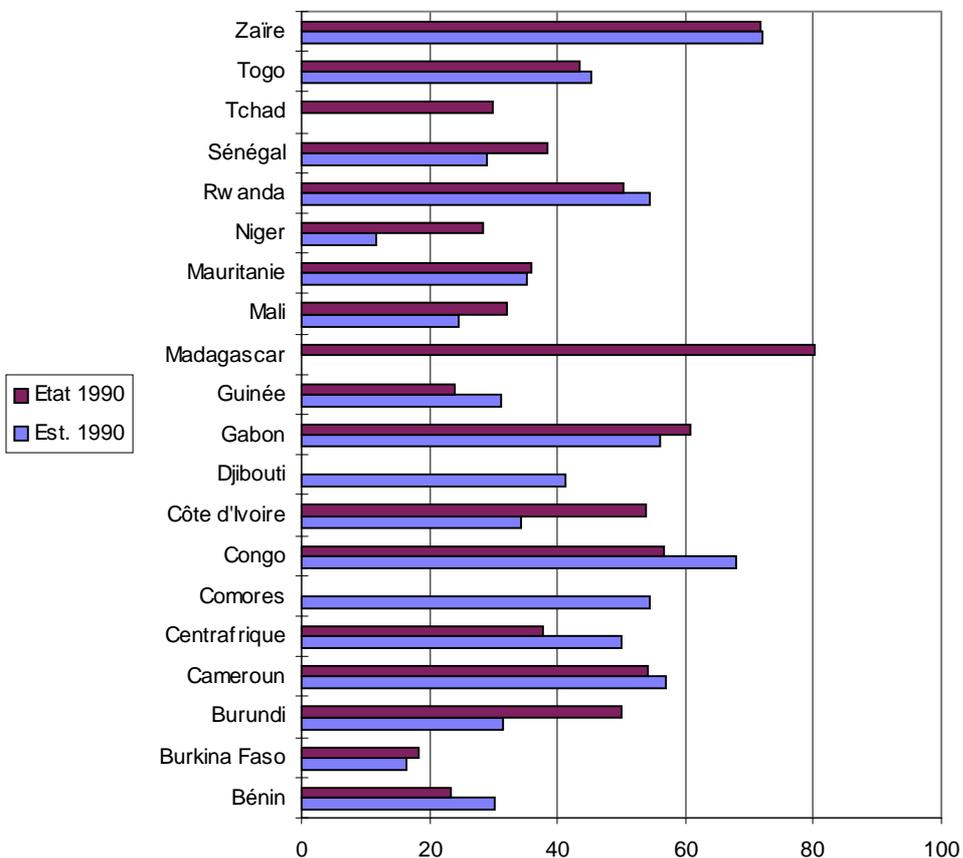
Le réseau africain de l'Association française d'éducation comparée publie une comparaison des estimations et des résultats 1990 en matière d'alphabétisme dans les pays francophones.

La comparaison, figurée dans le tableau ci-contre, laisse apparaître quelques différences significatives.

Ainsi, Côte d'Ivoire, Niger, Burundi et Sénégal ont considérablement devancé les prévisions, enregistrant des écarts positifs de 19,6, 16,8, 18,7 et 9,5%. L'écart maximal entre deux valeurs est de 62%, il sépare les résultats du Burkina Faso (18,2 %) de ceux atteints par Madagascar (80,2%).

Par contre, le recul des résultats au regard des estimations est sensible au Bénin et au Congo pour qui les écarts négatifs sont de 6,8 et de 11,2 %.

Les moyennes des résultats hommes et femmes pour 1990 révèlent un écart de 22,61% en faveur des hommes.



Pour combattre la pauvreté mondiale, la communauté s'est dotée d'un outil précieux mais que le Sommet a décrété facultatif.

Le plan d'action adopté prévoit donc un engagement mutuel entre pays développés et pays en développement intéressés de consacrer, respectivement, en moyenne, 20% de l'aide publique et 20% du budget national aux programmes sociaux visant à satisfaire les besoins des populations.

Pour information le pacte 20-20 élaboré à l'initiative du PNUD prévoyait les dispositions qui suivent :

Un pacte de type 20-20 pour le développement humain

La communauté internationale espère depuis longtemps que le jour viendra où elle pourra satisfaire les besoins de tous les êtres humains. Cet objectif a pu paraître irréaliste à certaines époques ; aujourd'hui il est clair qu'il est financièrement accessible. Le Sommet mondial pour le développement social offre l'occasion de concrétiser cet espoir.

L'accès universel à l'enseignement élémentaire, un des objectifs...

Pour les dix années à venir, les buts à atteindre pourraient être les suivants :

- Accès universel à l'enseignement élémentaire,
- Accès universel aux soins médicaux de première nécessité, à une eau potable et à des installations sanitaires,
- Vaccination de tous les enfants,
- Réduction de moitié de la mortalité maternelle
- Accès de tous les couples qui le souhaitent aux services de planification familiale,
- Réduction de moitié du nombre des adultes analphabètes par rapport au niveau actuel. L'analphabétisme ne doit pas toucher les femmes plus que les

hommes et les filles doivent bénéficier d'une éducation de qualité identique à celle des garçons,

- Elimination des formes graves et réduction de plus de moitié des formes plus bénignes de malnutrition,
- Stabilisation de la population mondiale à 7,3 milliards d'individus en l'an 2015,
- Extension des systèmes de crédit aux pauvres, afin de leur permettre de mener une activité indépendante et une existence viable.

La réalisation de ces objectifs exigerait des dépenses supplémentaires de l'ordre de 30 à 40 milliards de dollars par an. Cette somme, à première vue considérable, pourrait être rassemblée sans faire appel à de nouvelles sources de financement. Il suffirait de mieux utiliser les ressources existantes.

Ce qu'il faut c'est un pacte de type "20-20" pour le développement humain. Aux termes de ce pacte, tous les pays s'engageraient à prendre les mesures suivantes :

1. Dresser les profils nationaux de développement humain, qui comprendraient toutes les données de base nécessaires et des repères permettant de mesurer les progrès accomplis.
2. Fixer les priorités nationales du développement humain, grâce à un dialogue auquel participeraient tous les acteurs de la société civile, et déterminer les stratégies permettant de les concrétiser.
3. Participer à un examen annuel du pacte de type "20-20", qui prendrait la forme de rencontres entre donateurs et bénéficiaires par pays et d'un suivi annuel au sein du Conseil économique et social.

Suite de compromis, le plan d'action prévoit aussi une augmentation de l'aide au développement modulée en fonction

des moyens et de la situation économique des pays donateurs, l'annulation "sous certaines conditions" de 50 à 67% des remboursements de dette pour les pays dont le revenu par habitant n'exède pas 500 \$, mais en laissant le choix aux pays détenteurs de dettes entre "annulation" ou "mesures similaires", les créanciers de la dette multilatérale sont, eux invités à une "approche nouvelle" qui prête davantage attention aux conséquences sociales de leurs investissements et de leurs prêts.

Etats généraux de la francophonie scientifique

Le STP, en la personne de son Secrétaire Général, Monsieur NGOM, a participé, le 17 février 1995 à cette manifestation organisée par l'AUPELF-UREF.

Son intervention au forum, centré sur le thème "Enseigner le français langue seconde", a tracé les résultats livrés par l'*Etude comparative des besoins langagiers et des centres d'intérêt en français et en langues nationales chez les élèves de l'école primaire.*

Ces données plaident pour une approche curriculaire de l'enseignement des langues. Car les curricula, en définissant pour les différents niveaux, les compétences attendues chez les élèves, facilitent le cheminement des apprenants vers les objectifs visés.

Cette approche est donc le point de départ d'une pédagogie centrée sur l'apprenant.

Le français que l'on désire...

Partant du consensus de tous les partenaires éducatifs autour des attentes cernées par l'enquête, le Programme Minimum Commun propose un tronc commun pour l'enseignement du français langue seconde à l'école élémentaire dans les pays où s'est déroulée l'enquête.



Vos nouveaux interlocuteurs

Congo

Monsieur Martial De Paul Ikounga,
Ministre de l'Education Nationale

Niger

Madame Diallo Bouli Ali,
Ministre de l'Education Nationale

Burundi

L'évaluation des élèves en fin d'école primaire en français et en calcul

Daniel Bitagoye

Le projet national d'évaluation de l'enseignement primaire a débuté en 1989 par l'évaluation des acquis scolaires des élèves terminant le primaire dans les qualifications de base en français et en calcul.

L'échantillon, 47 écoles représentant la capitale, les centres urbains secondaires et les zones rurales, comportait 2035 élèves de sixième pour lesquels étaient mentionnées des données tels l'âge (moyenne 15 ans), le sexe (56 % de garçons) et le redoublement éventuel (48%).

En français, comprendre un message oral est assez largement maîtrisé lorsque le message est court, mais des problèmes de compréhension apparaissent pour la moitié des élèves lorsque le message s'allonge.

D'autre part, la reconnaissance d'une information dans un écrit est intégrée par 60% des élèves, alors que 50% arrivent à sélectionner l'information pertinente par rapport à un problème posé et que seuls 20% peuvent mettre en relation logique plusieurs informations repérées dans le texte si ces items ne sont pas plus de deux.

Enfin, les épreuves relatives à l'écriture font apparaître des faiblesses dans la maîtrise des règles syntaxiques où seuls 20% des élèves réussissent 75% des items, exceptés les 50% de réussite aux problèmes simples du sujet ou du com-

Luxembourg

Monsieur Jean-Pierre Kraemer,
Correspondant National

plément remplacé par le pronom adapté ou par la remise en ordre d'une phrase limitée sujet-verbe et complément ou adverbe.

La rédaction d'un texte court ainsi que celle d'une lettre révèle que seule une petite minorité est capable de mettre en mots un message en français.

En calcul, les opérations sont relativement bien acquises mais le taux de réussite baisse pour les nombres décimaux et les fractions (29,20%). Pour la solution de problèmes, le taux de réussite varie de 74% (problèmes à une étape) à 20% (problèmes à plus de deux étapes).

Réussite en français... réussite en calcul.

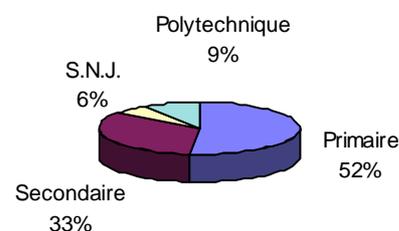
Les résultats témoignent d'une forte liaison entre les niveaux de performances des élèves dans les deux disciplines.

Les élèves redoublants, les élèves plus âgés ont des taux de réussite supérieurs aux autres. Par contre, la différence entre les scores des filles et ceux des garçons (légèrement inférieurs) n'est pas significative au plan statistique.

La comparaison des résultats entre les classes fait ressortir une hétérogénéité importante. Globalement les classes de niveaux homogènes sont plus fortes que les autres. De même les classes à niveaux élevés sont situées dans des centres urbains ou des paroisses importants et ont une direction.

Seychelles

Le total des jeunes scolarisés est de 18.882 qui se répartissent comme figuré par le graphique qui suit :



Les 1.000 enseignants du primaire et secondaire impliquent une moyenne de un maître par 16 élèves dans ces deux cycles, moyenne qui tombe à 9,5 pour le Service National à la jeunesse (SNJ) et à 8,46 pour le polytechnique.

Elèves et enseignants sont répartis dans 25 écoles, 21 étant situées sur l'île principale.

De la maternelle au polytechnique achevé, le cycle comporte 17 années d'études : 2 pour la maternelle, 6 pour le primaire, 4 pour le secondaire, 1 pour le SNJ et 2 à 4 pour le polytechnique.

Le SNJ, 11^{ème} année d'enseignement pour les 16-17 ans, réunit les élèves dans deux villages et a pour objectif, outre l'apprentissage de la vie en communauté, l'orientation vers la voie académique ou vers la voie pré-professionnelle.

Il n'existe pas d'université aux Seychelles, en tout cas pas de cycle finalisé.

Le créole seychellois est la langue d'enseignement au cours des quatre premières années du primaire, il devient matière d'enseignement ensuite. L'anglais prend le relais comme langue d'enseignement alors que le français est enseigné comme matière et ce jusqu'à la fin du polytechnique. Seules certaines écoles spécialisées, telle l'Ecole Hôtelière et de Tourisme, utilisent le français comme langue d'enseignement.



Le Centre chargé du curriculum (CDS), ex IPN, s'occupe de l'élaboration et de la production des programmes d'études et matériels didactiques du primaire et du secondaire, de la formation permanente des enseignants, de l'évaluation des classes et de la préparation des examens nationaux.

Il collabore avec le centre Audio-visuel National pour la production de matériel audio-visuel, avec la section des écoles, chargée de la gestion administrative des écoles primaires pour l'affectation et l'évaluation des enseignants dans les écoles.

L'Ecole de l'Education assure la formation initiale des élèves maîtres des cycles maternel, primaire et secondaire.

Chaque école est dirigée par un directeur, qui est le plus souvent une directrice (22 femmes) et dispose aussi de Studies Coordinators chargés de contrôler la performance de l'apprentissage et

de l'enseignement, d'assurer le contrôle pédagogique comme les conseillers pédagogiques du CDS.

Excepté une contribution symbolique demandée aux élèves, tous les frais de scolarité sont pris en charge par l'Etat. Les 6ème primaire, 4ème et 5ème secondaires sont sanctionnées par des examens nationaux en anglais, français, mathématiques, sciences sociales et sciences.

Chaque école dispose des locaux suffisant à l'accueil de tous les élèves, d'un équipement audiovisuel, d'une photocopieuse et d'une salle de bibliothèque bien équipée. Fournitures scolaires, livres (un livre par élève dans chaque matière, en général) et cahiers sont gratuits.

Pour terminer le tableau, il faut ajouter que 3 écoles privées coexistent avec les écoles d'état. Elles comptent 600 élèves et ne reçoivent aucune subvention de l'état.

Guinée-Conakry

Etabli après la réalisation effective entre avril et novembre 1989 de quatre prototypes d'écoles primaires en Guinée, le *Guide de construction et d'équipement des écoles primaires et rurales en Guinée*, est venu synthétiser les expériences ainsi acquises.

Sur base d'un plan type, le Guide fournit les indications techniques et énumèrent les actions à entreprendre.

L'école type en milieu rural comprend donc un bâtiment de 3 salles de classe, assorti d'un bureau administratif, d'un magasin de matériel, d'une véranda et d'un bloc "latrines". Elle sera approvisionnée en eau potable, un espace de terrain aménagé en verger, potager et terrain de jeux complétera l'ensemble.

Un schéma de planification des différentes opérations nécessaires à la construction du modèle présenté est proposé aux futurs maîtres d'oeuvre.

Celui-ci table sur une réalisation en 25 semaines hors saison des pluies qui augmenterait les délais notamment au plan de l'approvisionnement en matériel.

Le Guide décrit ensuite toutes les opérations nécessaires à la construction de l'ouvrage clé sur porte. Il énumère outils et matériaux nécessaires, ainsi que le mobilier qui équipera les futures salles de classe.

Les trois classes seront ainsi équipées au plan du mobilier mobile par 20 tables-bancs, 20 bancs sans dossiers, 20 bancs avec dossiers et 4 tables pour maîtres. Le mobilier fixe comprend lui 20 rangées de bancs pouvant recevoir 40 élèves, 3 tableaux noirs, 3 jeux d'étagères pour placard.

Canada

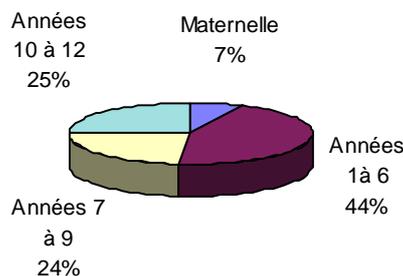
Au pays de l'accès quasi-universel des jeunes à l'enseignement postsecondaire, l'analphabétisme atteint le taux de 24%, taux provoqué par le phénomène de décrochage scolaire.

Justifié en premier par l'ennui scolaire, l'abandon d'études chez les jeunes les conduit pourtant vers un emploi peu rémunéré si ce n'est vers l'aide sociale.

Toujours ancrée dans les mentalités canadiennes, la préférence pour les formations courtes devrait, face au défi que pose l'utilisation de l'informatique dans le travail, céder le pas à une instruction plus globale tendant à la polyvalence des sortants.

Ce n'est que face aux réalités du monde du travail que le décroché se met à raccrocher aux objectifs de l'éducation, seule capable de lui ouvrir les portes de l'emploi intéressant qu'il ne peut plus atteindre.

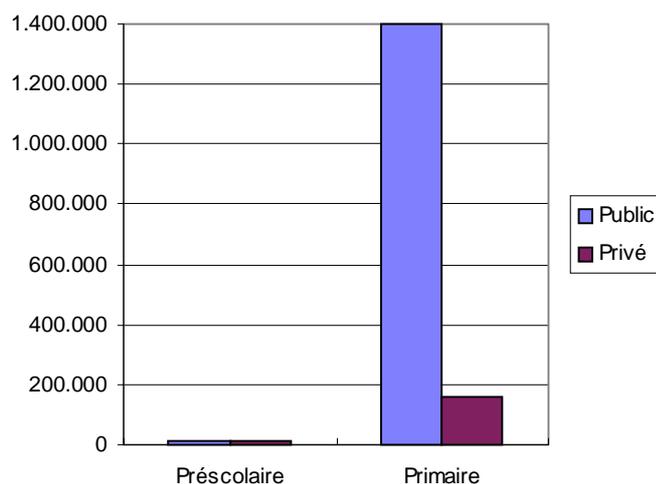
Les chiffres enregistrés en 94-95 au Nouveau-Brunswick reflètent cette tendance. De fait, la baisse d'effectifs a été plus forte que prévu, elle atteint 1,5%. La population scolaire se répartit comme suit :



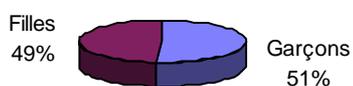
Hormis la maternelle qui enregistre une petite hausse d'effectifs due à la hausse du taux de natalité, la baisse est donc généralisée et atteint son maximum au deuxième cycle du secondaire (2,5%). Entre la 1ère et la 9ème, la moitié moins d'élèves redoublent l'année d'étude en cours par rapport à 1990.

La répartition des élèves dans les cycles préscolaire et primaire pour l'année scolaire 1993/94 dans les enseignements publics et privés est figurée par le tableau ci-contre.

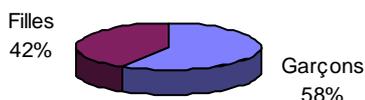
La participation des filles à ces deux niveaux d'enseignement est représentée dans les deux diagrammes qui suivent, à noter que les chiffres fournis ici globalisent secteurs publics et privé et que le privé réalise un taux de scolarisation des filles qui atteint 50,5% au préscolaire et 46% au primaire.



Préscolaire



Primaire



Les différences commencent donc à se marquer dès le primaire avec un écart de 16% en défaveur des filles.

Quant aux enseignants, ils sont 39.961 à enseigner dans les deux cycles dont 7.976 femmes, soit 20%.

Face à un taux de redoublement inquiétant (en 93-94, plus de 25% de la population scolaire était concernée), le ministère a développé une politique de lutte contre l'échec scolaire basée sur :

- 1. l'évaluation formative personnalisée** qui permet au maître et à l'élève de mesurer les progrès dans l'apprentissage, elle conditionne l'apprentissage de nouvelles connaissances à l'acquisition réelle de la précédente ;
- 2. l'adaptation de l'école** aux élèves par le respect des rythmes de l'enfant, au milieu par l'adaptation des horaires et périodes scolaires, par l'intégration du milieu dans les programmes scolaires.

Etude du milieu - Mission insertion jeunes

Produit à l'initiative du Ministère de l'Education Nationale, ce guide destiné aux instituteurs du CM2 propose un programme d'activités visant à l'insertion des jeunes dans la vie active.

L'objectif visé est de développer chez les jeunes le goût d'un métier et le désir d'acquérir les connaissances nécessaires pour l'exercer.

Partant de la connaissance de son milieu, donc son vécu, il s'agit de mettre l'enfant en projet quant à son avenir à court et à long terme c'est-à-dire la finalisation de ses études et l'emploi possible.

L'étude minutieuse des métiers observés débouche sur l'apprentissage des notions de base en matière de gestion, le tout aboutissant à un projet professionnel cohérent qui intègre les aspirations, les potentialités de l'élève et le milieu dans lequel il évolue.

L'élève aura de plus identifié les personnes ressources que lui fournit son entourage et les stratégies de réalisation de son projet.

Le Guide répertorie les compétences qui doivent être intégrées avant de pouvoir projeter l'avenir :

- des compétences transversales, relatives aux attitudes du jeune, à la construction des concepts fondamentaux d'espace et de temps et aux acquisitions

methodologiques;

- des compétences dans le domaine de maîtrise de la langue ;
- des compétences d'ordre disciplinaire: les mathématiques ;
- des compétences indiquant que le jeune possède les aptitudes requises pour devenir un citoyen responsable et un agent actif de développement économique ;
- des notions élémentaires de gestion.

Au départ du profil ainsi défini est proposée une grille d'analyse de compétences où le professeur, au regard des capacités demandées à l'élève indique si celles-ci sont : non acquises (na), en voie d'acquisition (eva) ou acquises (a).

Un exemple :

Réagir à des énoncés courts et simples	na	eva	a
	Compréhension de l'oral		
Compréhension de l'écrit			
Production orale			
Production écrite			

Une telle grille peut être construite avec la collaboration de l'élève et répertorier les compétences nécessaires à son projet personnel.



Projet international sur l'enseignement technique et professionnel - UNEVOC

Ce projet de l'UNESCO, présenté dans le numéro 8 de *La CONFEMEN au Quotidien*, est désormais accessible par courrier électronique à l'adresse suivante :

UNEVOC.Berlin@UNESCO.org

D'autre part leur numéro de télécopieur, erroné dans la documentation envoyée, est le suivant :

(49 30) 86 49 15 41

Centres de documentation spécialisés en éducation

Suite de la mission exploratoire effectuée par le Centre d'Information et de Documentation de la CONFEMEN, l'article qui suit vous fournit toutes les informations utiles sur les Centres de Documentation français, spécialisés dans les domaines de travail de la CONFEMEN.

ACCT - EIB - Centre International Francophone de Documentation et d'Information (CIFDI)

Personne responsable :

Mme Bouhajib

Contact direct :

☎(33) 56 84 25 22

Documentation disponible :

- 31.000 références relatives aux domaines de travail de l'ACCT, mêlant ouvrages et périodiques sont répertoriées par la banque de données Kora, éducation et formation étant l'un de ces 5 domaines,
- diffusion des publications émanant des stages de l'EIB,
- abonnement à diverses banques de données internationales comme la banque de données des thèses et des mémoires des pays francophones et la banque internationale d'information sur les états francophones (AUPELF et BIEF),

- bibliographies sélectives préparatoires aux séminaires organisés par l'EIB.

UNESCO - Service de Documentation et d'information - Secteur de l'éducation

Personne responsable :

Mme Fernandez

Mode de contact direct :

☎(331) 45 68 10 00

☎(331) 45 67 45 83

✉ED/SDI Mme Fernandez

Documentation disponible :

Général

- fond d'ouvrages et de périodiques ciblant l'éducation,

Par pays

- documents préparatoires des Conférences Internationales de l'Education,
- études des experts UNESCO,
- documents provenant des différents ministères de l'éducation nationale ou d'autres organismes.

Centre d'Etudes Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil (CEPEC International)

Personne responsable :

Mme De Fromont

Contact direct :

☎(33) 78 44 61 61

E-mail : CEPE11@Calvacom.fr

Documentation disponible :

- fond important d'ouvrages et de revues touchant les domaines de l'éducation mais assez centré sur la France et l'Europe,
- deuxième fond en construction, plus pertinent dans notre cadre de travail qui est destiné à servir de soutien documentaire aux stagiaires africains.

Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU)

Personne responsable :

Mme Gervreau

Contact direct :

☎(33) 80 39 54 50

E-mail : sgervrea@sati.bourgogne.fr

Documentation disponible :

- 3.300 ouvrages et périodiques couvrant le domaine de l'éducation dans le monde,
- une banque de données des publications des chercheurs de l'IREDU
- une lettre d'information qui présente périodiquement les dernières études réalisées.

Centre international d'études pédagogiques (CIEP)

Personne rencontrée :

Mme Nourtier

Contact direct :

☎(331) 45 07 62 15

Documentation disponible :

- 13.200 références relatives aux domaines de travail du CIEP, soit l'éducation et le français langue étrangère,
- bibliographies commentées dans la "Revue d'éducation internationale"

Institut International de Planification de l'Education (IIEP)

Personne responsable :

Mme Du Pouget

Contact direct :

impossible pour l'instant

Documentation disponible :

- 37.000 ouvrages et 550 périodiques centrés sur la planification de l'éducation et sujets connexes,
- des collections suivies de statistiques de l'éducation relatives aux pays membres de l'UNESCO.

Caractéristiques communes à tous ces organismes : bases de données informatisées soit sur CDS Isis (4), soit sur Superdoc (1), soit sur Texto (1) ; publications de documents dans les domaines de travail de la CONFEMEN, les plus pertinents, maintenant disponibles au Centre d'Information et de Documentation de la CONFEMEN, dont la base de données est en voie d'informatisation sur CDS Isis, apparaîtront peu à peu dans la rubrique *Bibliographie* de la *CONFEMEN au Quotidien*.

Reconstruire

L'UNESCO, à l'initiative de l'Unité pour la réhabilitation et la reconstruction des systèmes éducatifs, vient de publier la plaquette figurée ci-contre. L'objectif est d'impulser et de faciliter le dialogue entre les différents partenaires de l'éducation, d'orienter la politique des décideurs, le travail des planificateurs et spécialistes nationaux, en matière de reconstruction.

La reconstruction s'intéresse aux fondements mêmes du système et à la création d'une nouvelle base de développement éducatif.

Il s'agit de déterminer les besoins de reconstruction du système dans son en-

semble, avec les relations relatives à chacune des composantes.

Le consensus atteint autour des objectifs et priorités devrait permettre la concentration des énergies et ressources à la reconstruction.



Ce renouveau éducatif sera l'émanation d'un partenariat de l'intérieur entre les composantes du système social et d'un partenariat avec les organismes d'appui extérieur.

L'UNESCO propose, l'élaboration d'un *Plan-Cadre* de la reconstruction, la préparation d'un *programme d'urgence et de projets détaillés*, la *mise en oeuvre* et le *suivi* des actions de reconstruction, l'*évaluation* des programmes et activités.

Renseignements :

Boubacar Camara - Jacqueline Lefebvre
UNESCO - Unité pour la réhabilitation et la reconstruction des systèmes éducatifs -
Secteur de l'éducation
7, place de Fontenoy
75 352 Paris 07 - FRANCE
Tél.: (331) 45 68 14 16 ou 45 68 14 62
Fax.: (331) 40 65 94 05 - Telex: 204461 Paris



Nouvelles de l'éducation en francophonie

Liban

L'éducation religieuse, éthique et morale au Liban

Nabil Nicolas Constantine

L'étude a été publiée à l'occasion de la 44^{ème} session de la Conférence Internationale de l'Education. Reflet de ses multiples communautés, le Liban s'apparente de plus en plus à une gigantesque mosaïque nationale ou prime l'esprit confessionnaliste.

Le système éducatif en est un exemple, situation qui engendre une gestion "anarchique" et constitue un frein important à l'intégration intercommunautaire.

Le recrutement du personnel enseignant est marqué par le clientélisme politique. Alors que le ratio maître élève est, en moyenne, de 8,2 et qu'à Beyrouth et banlieue le nombre d'éducateurs dépasse parfois le nombre d'étudiant, l'Etat continue à recruter et à former.

Des 2361 écoles existant au Liban, 55% sont publiques, 30% sont privées payantes et 15% sont privées gratuites.

L'enseignement public souffre d'une perte de confiance. La liberté de l'enseignement se traduit par un système éducatif marqué par les clivages confessionnels. Ainsi le public, à majorité musulmane est favorable à l'arabisation, tandis que les autres communautés se tournent vers l'enseignement privé et l'ignorance intercommunautaire prévaut. L'intégration harmonieuse des diverses communautés au travers du système éducatif libanais passera nécessairement par la révision des programmes, des manuels et des méthodes de formation des enseignants.

Le Centre de recherches et de développement pédagogiques qui devrait y travailler n'est jamais allé plus loin que les grandes déclarations de principe.

In : *L'Education religieuse, éthique et morale au Liban* / Nabil Constantine. - UNESCO, 1994. - 40 p. -

Tunisie

L'aide de l'Etat au livre culturel

Combattant les difficultés qui minent l'édition dans les pays du Sud, le Ministère de la Culture a développé une politique incitative vis à vis du secteur centrée sur quatre axes :

1. compensation du papier accordée sur présentation d'un programme annuel d'édition qui arrivera à l'éditeur pour assurer l'impression de cinq titres à la fois, l'éditeur doit s'engager à publier les titres retenus par le ministère,
2. acquisition par le ministère d'ouvrages ou de périodiques publiés par les éditeurs tunisiens, les éditeurs sont tenus d'accorder une remise de 25% au ministère,
3. recommandation à l'édition : il s'agit d'une aide accordée à un éditeur pour l'impression des livres s'insérant dans le programme éditorial du ministère,
4. prix d'encouragement de l'état à la production littéraire et scientifique, prix du 7 novembre et prix de la jeunesse qui tous incitent à la conception d'ouvrages.



Côte d'Ivoire

Femmes et développement : l'expérience ivoirienne

Soucieuse de multiplier les actions intégrant les femmes dans tous les secteurs du développement, la Côte d'Ivoire a initié les mesures qui suivent pour lever ces freins à la scolarisation que sont les mariages précoces, les travaux domestiques ou la surveillance des jeunes enfants :

- revalorisation de l'image de la femme dans les manuels scolaires,
- construction d'abris-garderies près des écoles,
- construction de 1.000 nouvelles classes et restauration de 2.000 autres,
- fourniture gratuite des manuels scolaires et du matériel de classe aux filles.

Une scolarisation allégée, par demi-journées est également envisagée.

In : *Diagonales*, n° 33, février 1995, p. 20. -

Maurice

Une réussite éducative dans un contexte pluriethnique en Afrique

Les efforts soutenus de l'île Maurice pour promouvoir la tolérance, la démocratie et le respect pour l'éducation portent leurs fruits.

En dix ans le pays est passé de la récession à un taux de croissance de 5% et le taux actuel d'alphabétisation est de 95%.

La politique éducative qui peut être créditée de ces réussites est basée sur 9 ans de scolarité obligatoire, des standards de lecture et de calcul, la possibilité d'étudier toutes les langues ancestrales, la gratuité des études universitaires et l'encouragement actif à la participation communautaire.

En outre, un Plan d'action pour l'enseignement des sciences ainsi que des programmes de formation technique et professionnelle gratuite sont en chantier dans l'optique de mettre l'éducation au diapason des exigences de la modernité et de l'industrialisation (*ndlr : informations complémentaires dès réception de notre demande de documentation sur le sujet*).

In : *Unescopresse*, vol. 4 n° 23, 23 novembre 1994, p. 9. -

Monde

Le modèle de la compétence : une démarche inachevée

Nouveau modèle d'organisation des relations humaines et sociales, né dans les années 80, la notion de compétence reste confuse, marquée par la différence généralement utilisée entre *savoir-faire*, acquis par l'expérience, et *savoir*, acquis grâce à une formation de type scolaire.

Or, la compétence dépasse cette distinction et met en cause leur présupposé implicite à savoir la stabilité des situations de travail ou des problèmes rencontrés dans l'organisation productive. De plus, la seule compétence couramment reconnue est celle qui est requise pour occuper un emploi. Parallèlement, le développement et la valorisation des compétences comme moteur principal d'efficience au sein de l'entreprise est très diversement reconnu. Enfin les pratiques de réduction d'effectif sapent l'investissement total des compétences du salarié au service de son entreprise.

Compétence-action autant que compétence-ressource, la compétence peut être définie comme l'intelligence individuelle et collective des situations productives. Cette intelligence est conceptuelle autant que pratique. Elle renvoie

au cadre d'action dans lequel sont utilisés des objets et mobilisées des connaissances. Et les situations productives sont mobiles, évolutives et en partie imprévisibles.

Le modèle de la compétence n'a de sens qu'à reconnaître la compétence acquise et donc à ne pas la figer dans des contenus d'emploi.

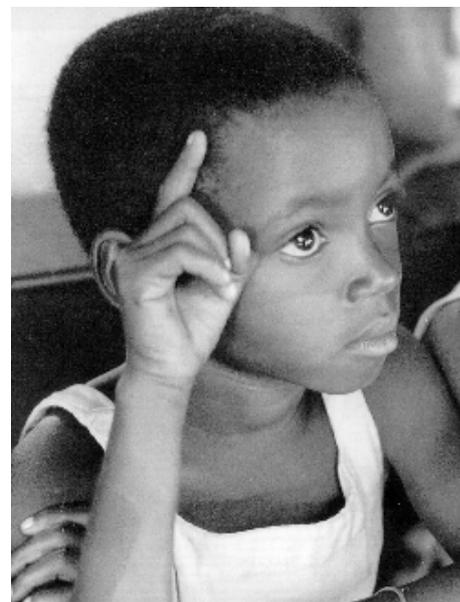
La compétence est, par nature, distincte de la performance économique qui est liée à la manière de structurer le rapport entre mobilisation des compétences et objectifs de performance.

Ainsi définie la compétence est un justificatif économique fort dans le cadre de la défense et du développement de l'emploi.

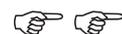
In : *Le Monde*, 1er mars 1995, p.IV.

Monde

Les éduquer ... tous !



Les besoins d'un nombre sans cesse croissant d'élèves ne peuvent être satisfaits dans les pays les moins avancés où les budgets en réduction perdurent au financement de structures inadaptées et coûteuses.



Conscients, de plus, de la faible rentabilité de l'enseignement à l'éducation de leurs enfants, de nombreux parents préfèrent garder ces bras utiles à la maison.

Seule une politique innovante pourra inverser les tendances, la plupart des systèmes scolaires ayant besoin d'un apport d'idées neuves, d'améliorations qualitatives.

Et l'innovation la plus appropriée sera celle engendrée par le système, à la base. Elle sera le fruit de l'inventivité, de l'expérience et de la motivation des enseignants. C'est au travers de ce renouveau ainsi que de l'enthousiasme qui le soutient, diffusé à grande échelle, que l'UNESCO espère briser peu à peu l'inertie qui fige l'enseignement formel dans son cadre actuel.

Education et développement sont indissociables...

L'éducation s'améliore quand un pays se développe et le développement s'accélère lorsque s'élève le niveau d'éducation de la population.

Car l'éducation des filles jugule le taux de croissance démographique et provoque une forte diminution du taux de mortalité des enfants. Ainsi, au Brésil, le taux de natalité qui est de 6,5% chez les femmes analphabètes tombe à 2,5% chez celles qui sortent du secondaire.

Si l'éducation a également un impact direct sur l'espérance de vie, sur le revenu par habitant, elle ne constitue par contre pas une garantie sur l'emploi. Ceci est peut-être l'indice d'une éducation déconnectée. La difficulté de trouver un emploi correspondant aux aspirations nourries au long du cursus scolaire comme l'incapacité de créer son propre emploi révèlent un manque de pertinence des contenus et niveaux d'éducation

Outre le projet "Les villages font école", porteur d'éducation de base au Mali sous l'impulsion de l'ONG "Save the children" (*CONFEMEN au Quotidien*, n°6, p.13), l'article présente l'action de TOSTAN au Sénégal (*CONFEMEN au Quotidien*, n°7, p.12).

Tostan signifie en wolof "éclosion" ou "percée" et il s'agit bien de cela pour les femmes du monde rural qui trouvent là enfin une classe à leur mesure.

On y privilégie une *approche globale du langage* axée sur les explications et la résolution de problèmes. Point de départ, un texte qu'on lit et qu'on écrit pour arriver en fin à apprendre la syntaxe et la structure.

Un village se peuple de panneaux désignant maisons, puits, dispensaires,... Le programme est ancré dans la culture locale et s'appuie sur le capital de connaissances et de compétences des élèves.

L'obstacle né du fait que lecture et écriture sont considérées comme éloignant du milieu est levé par la priorité accordée à la lecture et à la rédaction en commun.

Après 18 mois de travail en wolof, peul, mandingue et sérère le bilan est positif. Plus de 15.000 villageois sont ou ont été inscrits au programme TOSTAN.

En projet, une adaptation du programme aux adolescents pour les préparer à une vie productive dans leur milieu.

Effet boule de neige, ceux qui en sortent s'estiment le devoir de procurer la même chance aux autres.

C'est ainsi que près de Kolda, au Sud-Est, les anciens élèves du village de Medina Cherif viennent d'ouvrir dans 10 villages des environs 20 nouvelles classes accueillant 600 personnes. Les participants ont financé le projet, construit les salles de classe et fabriqué le mobilier nécessaire à partir de matériaux locaux. Et du ruisseau au fleuve...

In : *Sources Unesco*, n° 66, février 1995, p. 7 à 16. -

Sénégal

Aide mal employée

Pour absorber le nombre croissant d'enfants sénégalais scolarisables, un programme de développement des ressources humaines (PDRH), financé notamment par la Banque mondiale, devait permettre la construction de nouvelles salles de classes. Or, à la fin de 1994, 582 classes d'enseignement primaire étaient déjà fermées, faute de maîtres... Théoriquement, le PDRH prévoit également le recrutement de 750 instituteurs par an, pendant les cinq prochaines années, payés sur le budget de l'Éducation nationale. Problème, ces dépenses sont incompatibles avec les contraintes d'effectifs et de contrôle salarial imposées également par la Banque mondiale.

In : *Jeune Afrique*, n° 1781, 23 février au 1er mars 1995, p. 78. -

Avril 95
L M M J V S D
1 2
3 4 5 6 7 8 9

Agenda

24 au 28 avril 1995... Dakar... Sénégal

Groupe de réflexion chargé de la finalisation du document de référence relatif à l'éducation de base.

3 au 14 avril 1995... EIB-Bordeaux ... France

Atelier de travail des responsables nationaux du PASEC du Burkina Faso, Cameroun et Côte d'Ivoire.



Bibliographie

Education de base

📖 *Approches non conventionnelles de l'enseignement primaire* / A. Mahinda Ranaweera. - IUE, 1990. - 154 p. -

— Le rapport entre l'alphabétisme et la non-généralisation de l'enseignement primaire est bien établi.

Partant d'une étude de cas centrée sur 5 pays qui développent des expériences d'enseignement primaire alternatif ou non formel visant les éternels exclus des systèmes formels, l'IUE tire les lignes directrices suivantes :

- les apprenants prennent part à la planification et à l'organisation du processus éducatif (ex : élaboration de curriculum, des critères et du processus d'évaluation),
- le processus pédagogique répond aux intérêts, au rythme et à l'horaire des apprenants,
- la communauté participe au processus éducatif ainsi qu'à l'organisation sociale des apprenants,
- la culture des apprenants et le savoir non conventionnel existant dans leur environnement sont reconnus et intégrés dans le curriculum et le vécu d'apprentissage.

La réussite de ce type d'enseignement dépend des potentialités d'écoute et d'invention du personnel qui le porte. Des enseignants qui ne bénéficient que de formations à court terme complétées par la formation en cours d'emploi si nécessaire.

Matériel nouveau...
CONFEMEN au Quotidien
rénovée...

📖 *Pour une éducation de base de qualité : comment développer la compétence* / Joan Freeman. - UNESCO, 1993. - 279 p. -

— L'ouvrage analyse la manière dont se développe la compétence chez un enfant. En voici quelques extraits-phases :

- *la pensée orientée vers la recherche d'une autre solution* : la technique consiste, par exemple, à atteindre un lieu alors que le passage est bloqué et qu'il est donc nécessaire de contourner la situation, plus il y a de solutions de rechange plus grande est la possibilité de résoudre le problème,
- *la pensée orientée vers les conséquences* : qui apprend à l'enfant à décider d'un acte en mesurant les résultats,
- *la pensée orientée vers les fins et les moyens* : qui planifie les actions en vue d'atteindre un objectif fixé. L'aide de l'adulte au développement de cette pensée :
 - par l'acceptation du fait que le point de vue de l'enfant peut différer de celui de l'adulte,
 - en l'aidant à identifier les multiples manières de résoudre un problème,
 - en enseignant à l'enfant la pensée à long terme,
 - en fournissant un modèle de pensée fondé sur la résolution de problèmes.

L'apprentissage est efficace lorsqu'il est assez souple pour être appliqué à de nombreuses expériences, lorsqu'il est transférable.

Enseignement technique et formation professionnelle

📖 *Evaluation de la formation professionnelle dans un cadre territorial* / Maria Pierret. - CEDEFOP, novembre 1992. - 10 p. -

— Une évaluation efficace des systèmes de formation doit prendre le pouls de tous les acteurs en tenant compte de la situation sur le terrain, seule manière de répondre aux changements et d'opérer à temps les corrections de trajectoire.

D'autre part, la région évaluée peut mieux se positionner par rapport à l'état, elle peut reconquérir une identité régionale et développer une formation professionnelle structurée et accessible, voire devenir "**exportatrice de formation**".

📖 *La formation professionnelle hier, aujourd'hui et demain* / Claude Pair. - UNESCO, janvier 1994. - 15 p. -

— Les divers systèmes de formation professionnelle peuvent se classer selon trois critères : proximité entre situation de formation et situation de travail, place de la formation générale, responsabilité de la formation.

Le marché de l'emploi et l'évolution technique actuels poussent la formation technique à développer d'abord la compétence en adaptabilité. Dans ce cadre il convient d'allier un enseignement général développant les compétences à une formation à une famille de métiers qui serait, elle, complétée par la formation plus pointue à un métier.

Dans ce cadre, orientation précoce vers des filières trop typées et uniformisation trop forte de l'enseignement sont les deux écueils à éviter.

La formation est un des moteurs du démarrage économique, une formation qui donne à la fois la volonté d'entreprendre et les compétences pour le faire.

📖 *Financement et régulation de la formation professionnelle: une analyse comparée* / David Atchoarena. - UNESCO-IIEP, 1994. - 103 p. -

Partant des principes et modèles de financement de la formation professionnelle, l'étude débouche sur des études de cas en Corée, à Singapour, Maurice, au Brésil et en Côte d'Ivoire.

Conclusions globales : les acteurs qui participent au financement ont vocation à s'impliquer dans les politiques de formation, la création de Fonds gérant les sommes collectées se généralise, le versement direct des taxes d'apprentissage à ce Fonds permettrait la création d'observatoires évaluant l'efficacité de l'enseignement technique, dans les sociétés peu productives l'enseignement technique et professionnel reste un investissement à long terme assuré par l'Etat qu'il convient cependant de rationaliser au travers de recherches comparant association et dissociation des fonctions de formation et de financement, étudiant la mutualisation, l'effet de la fiscalisation sur l'emploi et la relation financement/équité.

L'Education de base...

est celle qui fait acquérir à l'individu dans un contexte historique, social et linguistique déterminé, un minimum de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes lui permettant de comprendre son environnement, d'interagir avec lui, de poursuivre son éducation et sa formation au sein de la société et de participer plus efficacement au développement économique, social et culturel de celle-ci,

... est la base du développement et la priorité d'action de la CONFEMEN.



CONFEMEN

**Conférence des Ministres de l'Education
des pays ayant le français en partage**

Une structure d'information mutuelle,

sur l'évolution des systèmes éducatifs, les réformes nationales en cours ou envisagées, les difficultés rencontrées, les résultats positifs enregistrés...,

une structure de réflexion

sur des thèmes d'intérêt commun,

une structure de concertation

qui permet aux ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage d'élaborer des positions communes à faire valoir dans les instances internationales, en particulier celles de la Francophonie,

des recommandations

qui, tout en nourrissant les politiques nationales, régionales et internationales en matière d'éducation, peuvent conduire à des opérations propres à la CONFEMEN ou à des actions à mener en coopération avec des organismes régionaux ou internationaux visant des objectifs similaires ou complémentaires,

centrée sur la définition lucide des objectifs et l'ordonancement rigoureux des moyens en vue de l'intégration adéquate des systèmes éducatifs nationaux dans le processus du développement économique et social.